

BIO INFOS

La viticulture bio est en plein essor

De 5 hectares en 1985, on est passé à 437 ha en 2013. Il y a beaucoup à faire pour que ce développement soit maîtrisé. Cela va des questions techniques (protection phytosanitaire bio et durable, cépages résistants, etc.) à la promotion des ventes.

La plupart des 239 viticulteurs bio bénéficient du label Bourgeon de Bio Suisse; une partie d'entre eux pratique également la biodynamie. En 2012, 2,4% du vin vendu en Suisse étaient du vin bio. La croissance annuelle des ventes était de l'ordre de plus de 10% en 2013. Ces chiffres concernent la somme des vins bio indigènes et importés. Des données actuelles sur la part respective des uns et des autres ne sont pas disponibles, ce qui pose problème à un certain nombre de viticulteurs bio. Les opinions divergent sur la nécessité de limiter les importations de vin bio en utilisant pour cela les mécanismes qu'offrirait un label tel que Bio Suisse.

Contributions interprofessionnelles

Chez Bio Suisse, la commission technique du vin bio travaille à la promotion des ventes du vin bio, elle crée du matériel publicitaire et rassemble les données sur le marché. Bio Suisse a récemment signé une convention avec l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS) selon laquelle les contributions interprofessionnelles versées par les vigneron bio (environ 25 000 francs par an, auxquels s'ajoute la même somme venant de

l'OFAG) seront utilisées exclusivement pour la promotion des vins bio. Bio Suisse va donc présenter des projets spécifiques qui pourront être réalisés avec ces fonds. Cela est particulièrement important si l'on pense qu'à l'heure actuelle il y a des vignes bio dont le raisin est vinifié et commercialisé en conventionnel faute de débouchés suffisants. Rien ne devrait donc désormais retenir les viticulteurs labellisés Bourgeon de payer leurs contributions professionnelles dans les délais, au vu de cette importante clarification.

Défense des intérêts des producteurs

Étant donné sa forte croissance, Bio Suisse réfléchit à simplifier son fonctionnement. Les nombreuses commissions techniques actuelles seront remplacées au 1^{er} janvier 2015 par des groupes d'experts.

Les quelque 100 personnes réunies à Neuchâtel le 5 mars dernier dans le cadre de la journée annuelle de la viticulture bio, pour la plupart des viticulteurs venus de toute la Suisse, ont réfléchi à la forme d'organisation la plus judicieuse. Veulent-ils se constituer en groupe d'experts à l'intérieur de Bio Suisse, avec éventuellement en plus des cercles de travail régionaux? Ou bien visent-ils à davantage d'autonomie face à Bio Suisse en créant une association nationale de viticulteurs bio? Et comment peuvent-ils être activement présents dans les instances viticoles officielles, cantonales et nationales? La discussion a montré que l'idée d'une association nationale ne rencontre pas un grand écho. La solution du groupe d'experts avec des cercles de travail régionaux a donc été rete-



Un vignoble bio à Meinier, dans le canton de Genève.

nue. Ces cercles de travail pourraient constituer une communauté d'intérêts qui pourrait faire valoir l'opinion des vigneron bio auprès de Bio Suisse.

Le cuivre et ses alternatives

L'appréciation des effets éventuellement néfastes du cuivre sur le sol est en train d'évoluer. Par exemple, la toxicité du cuivre sur les micro-organismes du sol a probablement été surévaluée, affirme Lucius Tamm, du FiBL. Mais cela ne doit pas empêcher de chercher à réduire l'utilisation de cuivre. Autant Agroscope que le FiBL et d'autres y travaillent. Il y a deux possibilités d'agir.

La première consiste à homologuer des nouvelles for-

mulations de cuivre qui permettraient des apports de cuivre métal par hectare beaucoup plus faibles. Malheureusement, les fabricants de ces produits ne s'intéressent pas à les faire homologuer et il n'est pas sûr que ces formulations soient toujours suffisamment efficaces, surtout en années humides.

La deuxième possibilité consiste à introduire sur le marché des préparations complètement alternatives, par exemple à base d'extraits de plantes. Des produits pourraient arriver sur le marché d'ici à cinq ans environ. A court terme, personne (pas même l'OFAG) ne s'oppose à ce que le cuivre puisse encore être utilisé, tant que des alternatives valables ne sont pas disponibles. Même en viticulture conventionnelle,

il est nécessaire de garder le cuivre dans l'assortiment pour avoir une solution de rechange aux apparitions éventuelles de résistances aux fongicides classiques.

Parlons «Piwi»

Cette abréviation apparemment barbare nous vient de l'espace germanophone; elle désigne un cépage résistant ou fortement tolérant aux champignons phytopathogènes. Lors de la journée du 5 mars, des vins issus de Piwis sélectionnés par Agroscope ont été dégustés. A part divico (dont Agri a abondamment parlé en 2013), d'autres nouveautés vont bientôt arriver, et certaines avec des qualités intéressantes. Il y a par exemple l'IRAC 2060, un raisin blanc issu du croisement bronner ×

gamaret, qui a les mêmes parents que le divico (gamaret × bronner). Pour la sélection de ces cépages, Agroscope travaille avec la station de recherche de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) à Colmar (France). Dans la mesure où ces cépages ne sont pas seulement tolérants au mildiou et à l'oïdium, mais aussi au botrytis, cela permet de retarder suffisamment la récolte pour obtenir une bonne maturité phénolique. Concernant des cépages comme divico, il est conseillé de les traiter au moins une fois par an pour éviter l'apparition de souches de champignons ayant contourné la résistance de la plante. Cela permettra de profiter plus longtemps de la résistance de ces cépages.

MAURICE CLERC, FiBL

CANTON DU VALAIS

Vitisol prend son envol

Brigitte Gabbud

Le projet Vitisol vise à développer une exploitation durable des sols viticoles en zones sèches. La phase de concrétisation a débuté en 2013, à la grande satisfaction de Vitival, l'Association des viticulteurs valaisans en production intégrée, qui l'a initié.

Le démarrage du projet Vitisol et le suivi de sa mise en œuvre ainsi que l'introduction du nouveau certificat Vitisswiss – Développement durable ont occupé une place importante dans les activités de Vitival en 2013», a déclaré son président Christian Blaser lors des dernières assises de l'association.

Bon début pour le projet

Vitisol est largement soutenu par la Confédération. Cette dernière couvrira près de 70% du budget global du projet évalué à un plus de 5,8 millions de francs répartis sur six ans. Le solde est pris en charge par les viticulteurs qui participent au

projet pour 20% de l'investissement et par différents partenaires pour les 10% restants. Le président Christian Blaser est satisfait du démarrage du projet: «Nous avons estimé les débuts de Vitisol en 2013 avec 250 hectares. Nous avons pu travailler pour cette première année avec 257 hectares, c'est tout à fait conforme à nos prévisions».

Eric Perruchoud, responsable du projet auprès de Vitival, souligne: «Pour cette première année, nous pouvons compter sur 111 participants provenant de 40 communes viticoles. Les 257 hectares qui font partie du projet sont répartis sur plus de 2400 parcelles cadastrales». Il ajoute: «Les 82% des participants à cette première phase de Vitisol ont choisi d'utiliser comme mesure l'enherbement ou l'engazonnement». Rappelons que les viticulteurs intéressés avaient à disposition plusieurs autres mesures comme un travail du sol spécifique, l'utilisation de couverture organique, d'engrais vert ou encore la plantation des haies brise-vent sur leur parcelle.

Inscriptions ouvertes pour la deuxième phase

Pour l'année 2013, un peu plus de 60% des parcelles qui

ont été retenues par Vitisol étaient déjà enherbées ou engazonnées. Eric Perruchoud rappelle que les viticulteurs qui possèdent des parcelles déjà travaillées de la sorte pourront encore s'inscrire cette année pour prendre part à Vitisol.

Ce ne sera plus le cas de 2015 à 2018. Il souligne que la deuxième phase du projet a débuté le 14 mars avec la mise en ligne des documents sur le site de Vitival et une parution dans le *Bulletin officiel du Valais*. Les viticulteurs qui souhaitent participer pourront s'inscrire dès le 14 avril jusqu'au 9 mai. Christian Blaser ajoute encore que les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Label Vinatura – Développement durable

Christian Blaser se réjouit de la participation de Vitival au comité de Vitisswiss et de la mise au point du nouveau label Vinatura – Développement durable. Il relève que cette nouveauté est le fruit de cinq années de travail: «Les exigences liées à cette nouvelle mouture du label Vinatura ont été testées en 2013 par trente exploitations et le résultat est positif. Pour la viticulture, les



La plupart des parcelles Vitisol sont enherbées ou engazonnées.

changements sont peu importants, c'est au niveau de l'encavage que de nouvelles mesures apparaissent et devront être mises en place».

Christian Blaser note encore que ce label devrait permettre de communiquer l'image d'une viticulture dynamique et responsable, de renforcer la crédibilité du label Vinatura et d'améliorer les performances techniques et économiques des participants. En 2013, seize exploitations valaisannes ont demandé leur enregistrement auprès du label de Vitisswiss.

Offre de formation continue

Nonante-trois participants ont pris part aux cours de formation continue organisés par Vitival en 2013. Un succès particulier a été remarqué pour les deux nouvelles offres qui concernaient les stratégies de lutte contre l'oïdium et la gestion précise de l'irrigation. Ces cours seront reconduits en 2014. Ils font partie d'une offre plus large, reconnue pour le certificat Vitisswiss, qu'il est possible de consulter sur le site internet de Vitival. Ce site permet également aux viticul-

teurs de suivre en continu les contrôles phytosanitaires réalisés par les chefs de groupes de Vitival pour chaque commune contrôlée.

En fin d'assemblée, les membres de Vitival ont pu assister à une présentation du projet de l'Espace des terroirs de Miège présenté par Stéphane Burgos, professeur à Changins. Cet espace très didactique et interactif sera ouvert au public en mai prochain.

SUR LE WEB

www.vitival.ch